

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1. Commandes

Les commandes des produits Stampin' Up! peuvent être uniquement faites auprès de démonstrateurs indépendants Stampin' Up! Les démonstrateurs sont des distributeurs indépendants, agissant pour leur compte et non pour le compte de Stampin' Up! Votre démonstrateur vous remet un exemplaire du bon de commande. Conservez-le pour vos références personnelles.

2. Annulation de commande

Vous bénéficiez des dispositions légales vous permettant d'annuler votre commande dans les 7 jours de la date de signature du bon de commande (voir ci-dessous).

3. Livraison

Les produits Stampin' Up! sont généralement expédiés dans les 48 heures ouvrables de la réception par Stampin' Up! du bon de commande du démonstrateur. Le délai de livraison est indiqué au recto. Le vendeur ne peut être responsable en cas de retard qu'après mise en demeure et si le retard ne provient pas d'une cause extérieure.

4. Paiement

Aucun paiement ou moyen de paiement ne peut être reçu par le démonstrateur indépendant Stampin' Up! avant l'expiration du délai légal de rétractation. Les paiements s'effectuent par chèque ou en espèces à l'ordre du démonstrateur Stampin' Up!. Le bon de commande vaut facture pour le client.

5. Garanties

Les produits vendus sont garantis contre tout vice de fabrication dans les termes de la loi. Les marchandises détériorées ou manquantes ou incorrectes doivent être signalées à votre démonstrateur Stampin' Up! dans un délai de 48 heures à compter de la livraison. La garantie ne couvre pas les marchandises endommagées par accident ou par un usage défectueux. Si vous avez besoin d'assistance, contactez votre démonstrateur.

6. Echange

Les marchandises en état neuf peuvent être échangées dans un délai de 90 jours à compter de leur expédition. Toutefois, pour ouvrir droit à échange, les marchandises doivent être encore commercialisées dans le catalogue Stampin' Up! et être en état d'origine. Les tampons qui ont été assemblés ne peuvent être échangés. L'échange s'effectue en produits et ne donne pas lieu à remboursement. Le retour des produits est à la charge du client.

7. Limitations

En cas de rupture de stock, nous pouvons substituer au produit commandé un produit de même qualité et de même valeur portant une autre référence. Les tampons peuvent varier légèrement de dimension par rapport à l'image figurant au catalogue, sans qu'il en résulte un caractère défectueux.

8. Satisfaction

Nous espérons que nos produits vous donneront entière satisfaction. En cas de difficulté vous pouvez contacter le service consommateurs Stampin' Up! au numéro suivant 0800 912278.

9. Propriété intellectuelle

Les dessins et modèles Stampin' Up! sont des créations originales protégées. L'achat des produits n'emporte pas autorisation de reproduire mécaniquement les images. Les acheteurs peuvent reproduire les dessins qu'ils ont réalisés avec nos produits, dans le respect des droits de Stampin' Up! rappelés aux règles d'utilisation des droits intellectuels que vous pouvez consulter sur le site www.stampinup.com ou obtenir par simple demande auprès de votre démonstrateur.

10. Informatique et Libertés

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le client est informé de ce que les données nominatives font l'objet d'un traitement automatisé. Le client bénéficie d'un droit d'accès et de rectification sur les données le concernant qui s'exerce sur demande écrite adressée au démonstrateur Stampin' Up! Le client autorise le démonstrateur Stampin' Up! à communiquer à Stampin' Up! et à ses prestataires ses données personnelles. Le client, sauf s'il a coché la case au recto, accepte de recevoir les communications de Stampin' Up! ou du démonstrateur.

EXTRAITS DU CODE DE LA CONSOMMATION

(Livre Ier, titre II, chapitre Ier, section III)

Art. L 121-23

Les opérations visées à l'article L 121-21 doivent faire l'objet d'un contrat dont un exemplaire doit être remis au client au moment de la conclusion de ce contrat et comporter, à peine de nullité, les mentions suivantes :

1. Noms du fournisseur et du démarcheur ;
2. Adresse du fournisseur ;
3. Adresse du lieu de conclusion du contrat ;
4. Désignation précise de la nature et des caractéristiques des biens offerts ou des services proposés ;

5. Conditions d'exécution du contrat, notamment les modalités et le délai de livraison des biens, ou d'exécution de la prestation de services ;
6. Prix global à payer et modalités de paiement ; en cas de vente à tempérament ou de vente à crédit, les formes exigées par la réglementation sur la vente à crédit, ainsi que le taux nominal de l'intérêt et le taux effectif global de l'intérêt déterminé dans les conditions prévues à l'article L 313-1 ;
7. Faculté de renonciation prévue à l'article L 121-25, ainsi que les conditions d'exercice de cette faculté et, de façon apparente, le texte intégral des articles L 121-23, L 121-24, L 121-25 et L 121-26.

Art. L 121-24

Le contrat visé à l'article L 121-23 doit comprendre un formulaire détachable destiné à faciliter l'exercice de la faculté de renonciation dans les conditions prévues à l'article L 121-25. Un décret en Conseil d'Etat précisera les mentions devant figurer sur le formulaire. Ce contrat ne peut comporter aucune clause attributive de compétence. Tous les exemplaires du contrat doivent être signés et datés de la main même du client.

Art. L 121-25

Dans les sept jours, jours fériés compris, à compter de la commande ou de l'engagement d'achat, le client a la faculté d'y renoncer par lettre recommandée avec accusé de réception. Si ce délai expire normalement un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant. Toute clause du contrat par laquelle le client abandonne son droit de renoncer à sa commande ou à son engagement d'achat est nulle et non avenue. Le présent article ne s'applique pas aux contrats conclus dans les conditions prévues à l'article L 121-27.

Art. L 121-26

Avant l'expiration du délai de réflexion prévu à l'article L 121-25, nul ne peut exiger ou obtenir du client, directement ou indirectement, à quelque titre ni sous quelque forme que ce soit, une contrepartie quelconque ni aucun engagement ni effectuer des prestations de service de quelque nature que ce soit.

ANNULATION DE COMMANDE

Articles L 121-21 à L 121-26 du Code de la Consommation

Conditions :

- Compléter et signer ce formulaire
- **L'envoyer par lettre recommandée avec avis de réception**
- Utiliser l'adresse figurant au dos
- **L'expédier au plus tard le septième jour à partir du jour de la commande ou si ce délai expire normalement un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le premier jour ouvrable suivant**

DATE ET SIGNATURE DU CLIENT : _____

JE SOUSSIGNÉ, DÉCLARE ANNULER LA COMMANDE CI-APRÈS

Nature du bien commandé : _____

DATE DE LA COMMANDE : _____

NOM DU CLIENT : _____

ADRESSE DU CLIENT : _____

NOM DU VENDEUR : _____